**APPEL À CANDIDATURE**

**POUR L’EXPLOITATION DE L’ESPACE BAR, PETITE RESTAURATION AU TRIPOSTAL DE LILLE**

Identification

**Association lille3000**Adresse administrative : Centre Commercial Euralille CS 80053 - 59031 Lille Cedex (France)

Siret n°481 361 905 00013 Code APE 9001ZReprésentée par Monsieur Thierry LANDRON, en qualité de Président.

Objet

Exploitation de l’espace bar, petite restauration durant l’exposition « Au bout de mes rêves » au Tripostal, avenue Willy Brandt à Lille du 06 OCTOBRE 2023 au 14 JANVIER 2024 présentée par **lille3000**.

Dans les conditions décrites ci-dessous :

- ouverture du mercredi au dimanche (jours de fermeture au public : lundi & mardi)- ouverture les jours fériés (calendrier à définir)

- ouvertures éventuelles les lundis et mardis en cas de grande fréquentation à prévoir, notamment durant les vacances scolaires et pour certaines privatisations (calendrier à définir)

- ouvertures lors des soirées, animations

- horaires pouvant évoluer en fonction des périodes : 10h-19h, 11h-19h ou 12h-19h

- Capacité d’accueil en restauration assise environ 50 places

- Formule petite restauration (restauration simple mais « chic », rapide et de qualité, bio bienvenue) - Cuisine de réchauffement

- Licence III obligatoire ; les démarches administratives nécessaires devront avoir été faites auprès des services de la Réglementation de la Ville de Lille. Le bénéficiaire fournira l’attestation de l’obtention de la licence III à **lille3000** au plus tard 3 semaines avant le démarrage de l’exploitation.

- Collaboration avec les partenaires boissons de **lille3000** (à déterminer)

- Aménagement/décoration conviviale de l’espace à prévoir (en lien avec la thématique de l’exposition), soumis à l’accord préalable de **lille3000**

- Équipement du bar et de la cuisine à fournir par le concessionnaire

- Remise à l’état initial des lieux au terme de l’exploitation

Redevance

En contrepartie de la mise à disposition de l’espace bar situé au Tripostal, l’exploitant paiera à lille3000 une redevance d’occupation de 2% du chiffre d’affaires HT dans la limite de 2 500€ TTC.

L’exploitant fournira au plus tard le 31 JANVIER 2024 un rapport détaillé du chiffre d’affaires réalisé sur la période du 06 OCTOBRE 2023 au 14 JANVIER 2024.

Le montant de la redevance sera calculé en fonction du chiffre d’affaires réellement réalisé, une facture sera envoyée dans les 15 jours pour règlement à l’exploitant.

Caractéristiques

Convention d’occupation temporaireDurée envisagée : le temps de l’exposition, à savoir du 06 OCTOBRE 2023 au 14 JANVIER 2024 (dates d’ouverture au public).

Pré-ouverture : des *previews* (presse, invités VIP) seront organisées au Tripostal les jours précédant l’ouverture (dates à définir).

Conditions de participation – Justificatifs à produire

Candidature à adresser au plus tard le **vendredi 28 avril 2023 à 12h.**Les candidats doivent transmettre leur offre sous pli cacheté avec les mentions :- « Candidature pour l’exploitation de l’espace bar, restauration au Tripostal de Lille »- « Ne pas ouvrir ».

L’offre sera remise soit par lettre recommandée avec demande d’avis de réception postale, soit contre récépissé à l’adresse suivante :**Association lille3000Centre Commercial Euralille CS 80053**

**59031 Lille Cedex (France)**

Une visite préalable des lieux est obligatoire.

Contact : Olivier Célarié, Directeur de la Communication lille3000

Tél +33(0)3 28 52 20 09

Les candidats devront fournir un dossier complet comprenant les pièces suivantes :- les cartes et tarifs envisagés

- quelques visuels des plats qui seront proposés

- le nombre de personnes assurant le service (après-midi, soir)

- engagements pris en faveur du tri et de la valorisation des déchets (recyclage du verre, des contenants, biodéchets, huiles, graisses, etc.)

- l’attestation de licence III

- l’acte d’engagement dûment complété

- le formulaire de présentation du candidat dûment complété

- l’extrait registre du commerce et des sociétés

- les données financières prévisionnelles

- attester du respect des valeurs de la République française du contrat d’engagement républicain des associations bénéficiant de subventions publiques

- tout document que le candidat jugera nécessaire à la bonne appréciation de son dossier (visuels aménagements / décoration en lien avec la thématique de l’exposition…)

Choix de l’exploitant

Le choix de l’exploitant sera effectué librement par **lille3000**.

Dans une première phase, après l’analyse des dossiers de candidature, un nombre limité de candidats sera autorisé à poursuivre la négociation.

Dans une seconde phase, le choix sera fait à l’issue des entretiens et des visites sur le site.

Toutefois, les critères principaux de choix sont les suivants : adéquation avec le projet artistique du lieu, qualité et variété des produits, tarifs proposés, qualifications et références du candidat.